



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 97 – 12 JANVIER 2018

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

ETHIOPIE :
DIVERSIFICATION
DES CONNEXIONS
ROUTIERES ETHIO-
DJIBOUTIENNES
AVEC LA
CONSTRUCTION DE
TROIS NOUVELLES
ROUTES

**CONGO-
BRAZZAVILLE :**
OSIANE 2018 SE
TIENDRA DU 17 AU
20 AVRIL A
BRAZZAVILLE

ANGOLA : ANNONCE
DE L'INSTAURATION
D'UN TAUX DE
CHANGE FLOTTANT
DU KWANZA

SWAZILAND : LES
ÉTATS-UNIS
RETABLISSENT LES
AVANTAGES
COMMERCIAUX

**SAO TOME &
PRINCIPE :** DES
PERSPECTIVES
ECONOMIQUES
INTERESSANTES
POUR 2018

SOUDAN : ACCORD
NUCLEAIRE AVEC LA
RUSSIE

MAURICE :
CONNECTIVITE
AERIENNE : VERS UNE
FREQUENCE
QUOTIDIENNE
MAURICE-KENYA

TANZANIE :
FERMETURE DE CINQ
BANQUES
COMMERCIALES PAR
LA BANQUE
CENTRALE

ETHIOPIE :
DEMARRAGE DE
L'USINE DE SUCRE
OMO KURAZ II



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Afrique du Sud : baisse de l'indice PMI à 48,4 points en décembre (ABSA)

L'indice PMI mesurant l'activité au sein du secteur manufacturier a baissé à 48,4 points en décembre après avoir atteint 48,8 points en novembre, portant la moyenne de l'indice sur l'année à 47,9 (contre 49,9 points en 2016). La faiblesse de la demande et donc de la production a poussé les entreprises à contracter leur activité notamment avec une réduction de leur masse salariale et de leurs stocks. La moyenne de l'indice PMI reste ainsi sous la barre des 50 points pour la troisième année consécutive et poursuit sa tendance à la baisse, ce qui traduit l'incertitude des producteurs à l'égard des perspectives économiques à venir.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : annonce de l'instauration d'un taux de change flottant du Kwanza

Le Gouverneur de la Banque Nationale d'Angola, José Luis Massano, a écarté la possibilité d'une dévaluation administrée du Kwanza, au profit de l'instauration d'un taux de change flottant. Il indique ainsi que la valeur du Kwanza sera définie par l'offre et la demande. S'il a reconnu que ce système conduira certainement à la dépréciation de la monnaie nationale, celle-ci se fera à l'intérieur de limites encore à fixer par la BNA. D'une part, l'objectif est de réduire l'écart entre le taux de change officiel (1USD = 166AOA) et le taux parallèle (1USD = 420 AOA). D'autre part, le gouvernement veut reconstruire son stock de réserves de change qui s'est réduit de moitié en 4 ans et se situait aux alentours de 14 milliards d'US dollars fin 2017.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ Botswana : progression du PIB au 3^{ème} trimestre 2017 à +1,2 % en glissement annuel

Au 3^{ème} trimestre 2017, le PIB a augmenté de +1,2 % en glissement annuel après +1 % au T2 2017 soit un rythme nettement inférieur à la croissance démographique (1,9 %) et aux performances passées (6,9 % en moyenne sur 2010/14). Cependant, en rythme trimestriel, la croissance a ralenti comparé aux trois mois précédents (-0,9% contre +1,9% au T2). Selon les prévisions d'octobre du FMI, la croissance devrait augmenter de 4,3 % en 2016 à 4,5 % en 2017.

✉ mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

▼ La France accorde un prêt de 140 Mds FCFA à la BAD

La France accorde un prêt concessionnel de 140 Mds FCFA (213,5 M EUR) au Fonds africain de développement (FAD) de la BAD. Signé à Paris par le directeur Afrique de l'Agence française de développement (AFD), Jean-Pierre Marcelli et Hassatou N'sele, la vice-présidente intérimaire en charge des finances à la BAD, le prêt contribue à la 14^e reconstitution des ressources du FAD. Pour la première fois, la BAD et les pays donateurs ont convenus d'inclure une composante-prêt dans le cadre de la reconstitution du FAD. D'autres pays devraient signer des accords similaires au cours du premier semestre 2018 dont le Japon (579 M EUR) et l'Inde (12 M EUR).

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : baisse du taux d'intérêt de 150 points de base (pdb) à 19,5 % (Banque Centrale)**

Le 22 décembre, le comité de politique monétaire de la Banque du Mozambique a décidé de réduire son taux directeur de 150 pdb, passant de 21 % à 19,5 %. Cette décision vise en premier lieu à aligner la politique monétaire sur les perspectives d'évolution de l'inflation à court terme : en novembre, le taux d'inflation a baissé à 7 % en g.a., prolongeant une désinflation présente depuis mars, et portant le taux d'inflation moyen sur les 11 premiers mois de l'année à 17,8 % (contre 19,8 % sur l'ensemble de l'année 2016). La Banque Centrale justifie le maintien d'une attitude prudente par la persistance de certains risques signalés lors des précédents comités de politique monétaire.

 mathilde.limbergere@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Swaziland : les États-Unis rétablissent les avantages commerciaux

Le Swaziland avait perdu son éligibilité à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) en 2015 en raison des préoccupations liées aux restrictions à la liberté de réunion pacifique, d'association et d'expression. L'AGOA permet d'exporter des biens aux États-Unis sans taxe douanière.

✉ adelia.agostinho@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le projet de budget présenté au Parlement

Présenté successivement à l'Assemblée nationale et au Sénat, les 6 et 8 janvier, le projet de budget pour 2018 a été arrêté à 1 602,6 Mds FCFA (2,4 Mds EUR) en recettes et à 1 383,6 Mds FCFA (2,1 Mds EUR) en dépenses. Il dégage un excédent budgétaire de 219 Mds FCFA (334 M EUR) qui va être absorbé par le déficit de trésorerie prévisionnel de 778,9 Mds FCFA (1,2 Mds EUR) causé par le niveau élevé du service de la dette extérieure et par la constitution des provisions de réserves de change. Au final, le déficit budgétaire devrait donc s'établir à 559,9 Mds FCFA (853 M EUR). L'État congolais espère négocier avec ses créanciers pour restructurer la dette afin de la ramener à niveau soutenable et mise sur le soutien des bailleurs de fonds.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le ministre des Finances prévoit un retour de la croissance en 2018

Après avoir enregistré un recul de son PIB de 4,6 % en 2017, le Congo-Brazzaville devrait sortir de la récession en 2018 avec une prévision de croissance de 0,7 %. Ce retour à une croissance positive serait lié à la montée en puissance du champ pétrolier Moho-Nord dont la production est attendue à 100 000 barils/jour en 2018. Le secteur non-pétrolier devrait toutefois poursuivre son repli -6,3 % en 2018 après -9,2 % en 2017 et -3,2 % en 2016. Le taux d'inflation devrait être maîtrisé en 2018 en s'établissant à 0,9 %, largement en dessous du seuil de 3 % fixé au niveau communautaire.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Sao Tome & Principe : des perspectives économiques intéressantes pour 2018

L'année 2017 a été marquée par une forte inflation à Sao Tomé & Principe (+6,5 %, contre 5,4 % en 2016) et par un niveau affaibli des exportations en raison de la baisse de 33 % du prix du cacao, principal produit d'exportation de l'archipel, sur les marchés internationaux. Les importations ont quant à elles augmenté de 26,3 %. Néanmoins, le pays a réussi à maintenir ses réserves internationales nettes à 47 M USD, soit environ trois mois d'importations. Hélio Almeida, le Gouverneur de la Banque Centrale de Sao Tomé & Principe, annonce pour l'année 2018 des perspectives économiques très positives pour son pays, avec une croissance attendue de 5 % largement soutenue par l'investissement public.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : visite de la Directrice Générale du FMI en Ethiopie**

Dans le cadre de sa visite du 13 au 16 décembre, Christine Lagarde, directrice de l'institution, a salué le dynamisme de l'économie éthiopienne tout en plaidant pour une plus grande inclusion du secteur privé. Elle a en outre salué la décision de dévaluer de 15 % la valeur du Birr par rapport au dollar, tout en recommandant l'adoption d'une politique monétaire plus flexible qui soutiendrait les exportations et contribuerait à réduire le déficit extérieur. S'agissant de la soutenabilité de la dette, elle a exprimé quelques inquiétudes. Enfin, Mme Lagarde a vanté les mérites de la technologie en termes de diversification économique, de stimulation de la croissance et d'inclusion sociale.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : accélération de la chute de la livre soudanaise**

Le taux de change de la monnaie soudanaise est passé de 1 USD pour 26,5 SDG le 17 décembre 2017 à 1 USD pour 28,3 SDG le 4 janvier 2018, soit une perte de 6,7 % en 20 jours, et un quasi doublement de son rythme de dévaluation par rapport aux trois mois précédents.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : tentative soudanaise de restructurer sa dette chinoise**

Le ministre soudanais des Finances ira prochainement en Chine pour demander une restructuration de la dette soudanaise vis à vis de la Chine. Celle-ci est estimée à 10 Mds USD. La Chine avait déjà accepté une restructuration en février 2012, à la suite du choc économique lié à la partition de l'ancien Soudan. Et, en août 2017, la Chine avait allégé ses créances de 160 M USD. Toutefois, elle a arrêté plusieurs grands projets au Soudan, dont la construction d'un nouvel aéroport international.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : la croissance pour l'année 2018 attendue à 4,0 %**

Selon les derniers chiffres publiés par Statistics Mauritius, l'institution publique en charge des statistiques nationales, le taux de croissance devrait s'élever à 4,0 % en 2018 contre 3,9 % pour l'année 2017. Cette croissance devrait notamment être portée par le secteur de la construction avec une hausse prévisionnelle de 9,5 % en 2018, contre 7,5 % l'an dernier. Une croissance de 5,8 % de l'industrie est par ailleurs escomptée, contre 5,3 % en 2017. Le secteur du tourisme devrait croître pour sa part de 3,8 % avec l'arrivée de 1 425 000 touristes en 2018, contre 1 360 000 l'an dernier. La croissance du secteur financier devrait se stabiliser à 5,5 % en 2018. Quant au secteur agricole, il devrait progresser de 2,0 % grâce à une hausse des activités agricoles non-sucrières.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : revenus du tourisme en hausse prévisionnelle de 20 % en 2017**

Les perspectives s'annoncent très favorables pour le secteur du tourisme qui affichait fin novembre 2017 une hausse en glissement annuel de 16,9 % du nombre de visiteurs étrangers (320 132 contre 274 336 fin novembre 2016) et une croissance de 16,0 % de ses recettes. L'Allemagne arrive en tête avec 48 200 touristes, en hausse de 29,0 % par rapport aux 11 premiers mois de 2016, suivi par la France (-5,0 %) et les Emirats Arabes Unis (+34,0 %).

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : l'inflation annuelle en baisse à 4,6 % à fin 2017**

L'inflation annuelle poursuit sa tendance baissière entamée depuis juin 2017 - elle avait atteint un pic de 11,7 % en mai - puisqu'elle s'est établie à 4,6 % en décembre. Les conséquences de la sécheresse ayant frappé le pays en 2016 sont désormais moindres puisque les prix alimentaires connaissent une hausse modérée, 4,7 % en décembre en glissement annuel. Effective depuis le 1^{er} janvier, la fin des subventions sur le maïs devrait toutefois avoir un léger effet sur l'inflation au cours de prochains mois en raison d'une hausse minimale attendue des prix du maïs de 20 %.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bonne performance de l'indice SEMTRI à la Bourse de Maurice**

2017 aura constitué une année très positive pour la Bourse de Maurice (SEM). L'indice de rendement total, le SEMTRI, a ainsi connu une hausse annuelle de 25,0 % en 2017. Fin décembre, la capitalisation boursière totale, qui englobe les échanges sur le marché officiel et le Development and Enterprise Market (DEM) – marché secondaire pour les PME – s'établissait à 12,5 Mds USD, soit environ 92 % du PIB.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : investissements étrangers: 350 MUSD de janvier à septembre 2017**

Le montant des investissements directs étrangers (IDE) recueilli pour les neuf premiers mois de 2017 s'est accru de 17 % par rapport à la même période en 2016. Les statistiques fournies par la Banque de Maurice font apparaître que l'essentiel de ces investissements étrangers a été canalisé vers le secteur immobilier, soit un montant de 208 MUSD (60 % du total). De ce montant, les seuls projets liés à l'Integrated Resort Scheme, à l'Investment Hotel Scheme et au Property Development Scheme ont attiré 134 M USD, suivis des services financiers et du secteur de la construction, qui ont attiré respectivement 88 M USD et 24 M USD pour la période concernée.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : réduction du taux directeur de la Banque centrale de 6,0 à 5,5 %**

La Banque Nationale du Rwanda (BNR) a réduit son taux directeur à 5,5 %, contre 6,0 % jusqu'alors, dans le but d'encourager le crédit octroyé par les banques commerciales au secteur privé. La dernière baisse de taux, de 6,25 % à 6,0 %, a été réalisée en juin 2017. La croissance du crédit au secteur privé avait atteint 12,3 % en novembre 2017 et la Banque centrale vise une croissance du crédit au secteur privé de 14 % en 2018.

✉ philippine.de-brevand@diplomatie.gouv.fr

▼ **Sénégal : le taux de chômage au troisième trimestre 2017 évalué à 10,8 %**

Selon l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES) du troisième trimestre 2017, le taux d'activité est estimé à 57,4 % et le taux de chômage à 10,8 %. Le milieu urbain enregistre un taux de chômage de 13,8 % contre 7,6 % en milieu rural. 16,5 % des femmes actives de plus de 15 ans sont au chômage contre 5,9 % chez les hommes. Les taux les plus élevés sont observés chez les jeunes de 20-24 ans (19,5 %) et de 25-29 ans (17,5 %). La population salariée représente 30,4 %, son salaire moyen est de 186 710 FCFA (285 EUR).

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Afrique du Sud : la situation du groupe Steinhoff continue à s'aggraver

Moody's a encore abaissé la note de Steinhoff dans la catégorie des investissements très spéculatifs. Déjà abaissée à Baa3 début décembre, elle passe désormais à Caa1. Cette décision s'inscrit dans le climat d'incertitudes ayant suivi les révélations d'irrégularités comptables au sein du groupe, qui lui ont fait perdre plus de 12 Mds USD de capitalisation boursière. Récemment, Steinhoff a confirmé que ses états financiers de 2015 vont aussi devoir être réévalués. Steinhoff s'enfonce dans une crise de liquidités, avec la fermeture de plusieurs de ses lignes de crédit et des échéances d'emprunts à court terme avec des taux d'intérêt en augmentation.

✉ lea.bettini@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le nouveau plan comptable OHADA entre en vigueur

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les comptabilités des entreprises sont tenues selon le nouveau Plan Comptable Général issu du Système comptable de l'OHADA révisé le 26 janvier 2017 à Brazzaville par le Conseil des Ministres des pays membres de l'OHADA. Le nouveau référentiel comptable apporte plusieurs innovations aussi bien dans le traitement des opérations financières et comptables que dans la présentation des états financiers annuels. Une dernière session de formation dont le thème est : « Etude globale et pratique des innovations apportées par le Système Comptable OHADA révisé, d'application obligatoire dès le 1^{er} janvier 2018 » sera donnée par l'organisation patronale UNICONGO du 16 au 19 janvier à Pointe Noire.

✉ secretariatbv@unicongo.org

▼ Congo-Brazzaville : bilan mitigé pour le PADE

Les résultats de l'audit du programme d'appui à la diversification de l'économie 2011-2017 présentés le 21 décembre à Brazzaville, soulignent des avancées conséquentes : suppression de 65 procédures sur 85 dans le cadre des indicateurs Doing business, financement d'une douzaine d'études stratégiques, création de 7 GIE et accompagnement de 481 PME. Ils mettent toutefois en exergue un programme affaibli par les nombreuses incompréhensions apparues entre l'Etat congolais et la Banque mondiale – co-financeurs du projet – dans l'exécution du programme. Les recommandations pour le PADE II s'articulent autour de la mise en place de nouveaux dispositifs d'appui aux PME, de ressources publiques conséquentes et d'une simplification des procédures de décaissement.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : lancement de nouvelles plateformes numériques au Trésor public**

Le ministère de l'Economie et des Finances a mis en service le site web du Trésor public (<https://www.tresorbenin.bj>). Cette réforme s'accompagne de la mise en place de deux outils : une plateforme de dématérialisation des bulletins de paie des agents de l'Etat et la plateforme STAR-UEMOA en liaison avec la BCEAO permettant la gestion des transferts de fonds dans l'espace UEMOA. STAR-UEMOA permet de faire des paiements instantanés sans intermédiaire sur le compte du bénéficiaire dans l'ensemble des pays de la zone. Le Bénin est le troisième pays à l'avoir mis en place après la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : le coût de la corruption estimé à 118,4 Mds FCFA (180,5 M EUR)**

Une étude de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) du Sénégal indique que la corruption toucherait 14,1 % des agents économiques sénégalais. Son coût est estimé à 119 Mds FCFA (180,5 M EUR) sur la période mai 2015 – juillet 2016.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : création de la Société de gestion d'incubateurs du numérique**

A l'issue d'une assemblée constitutive présidée par le ministre de l'Economie numérique, M. Alain-Claude Bilie-By-Nze, la création de la Société de gestion d'incubateurs du numérique, baptisée GT-LAB, a été officialisée. Cet organisme aura pour but de gérer les trois incubateurs du secteur du numérique qui devraient être créés, sous l'égide de l'Etat, au cours des trois prochaines années, à Libreville, Port-Gentil et Franceville. Le premier devrait être inauguré, à Libreville, au premier semestre de cette année. Les startups sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi technique pendant deux ans.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ **Djibouti : première foire internationale à Djibouti**

A l'occasion de son 110^e anniversaire, la Chambre de Commerce de Djibouti a organisé du 3 au 7 décembre 2017 sa première foire internationale. L'évènement a accueilli plus de 10 000 visiteurs, 169 stands dont 160 d'entreprises privées. Cette occasion a également marqué l'ouverture du Forum International sur l'intégration régionale et l'investissement privé auquel a participé une délégation française.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : nouvelle régulation pour les lettres de crédit**

La National Bank of Ethiopia (NBE) a annoncé la modification des règles encadrant la validation des lettres de crédit. Désormais, les personnes ou entreprises importatrices auront l'obligation d'inscrire dans la lettre de crédit le prix du bien qu'elles importent tel qu'il est pratiqué dans le pays exportateur. Pour ce faire, l'Ethiopian Revenue and Customs Authority recensera le prix des 5 900 produits importés qu'elle utilise pour le calcul des droits et taxes. Cette mesure entend lutter contre le marché noir des devises et contraindre les importateurs à ne recourir qu'aux institutions financières pour se financer. Elle devrait également permettre aux banques d'accroître leurs recettes en devises.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Accord entre Washington et le Soudan pour des échanges réguliers en vue d'un prochain retrait de la liste des Etats soutenant le terrorisme**

Le ministre soudanais des Affaires Etrangères a révélé qu'un accord avait été conclu avec Washington en vue de construire dans les prochaines semaines une stratégie de retrait du Soudan de la liste des Etats soutenant le terrorisme, ainsi que pour définir des thèmes pour le 2^e cycle de négociation entre les deux pays. Le premier cycle, entamé en juin 2016, avait abouti à la levée permanente des sanctions économiques américaines contre le Soudan, en octobre 2017.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : accord nucléaire avec la Russie**

L'Agence russe de l'énergie atomique Rosatom a signé un accord avec le Soudan, par lequel elle s'engage à fournir une étude de faisabilité pour la construction d'une centrale nucléaire. Le site et les paramètres clés seront définis.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : suspension du contrat de production des nouveaux billets entre la Banque centrale et De La Rue International**

L'organisme réglementant les achats publics, le Public Procurement Administrative Review Board, a suspendu le contrat liant la Central Bank of Kenya (CBK) et l'entreprise d'impression britannique De La Rue International, justifiant que les arguments de la CBK pour choisir l'entreprise n'étaient pas fondés. Ce contrat porte sur un montant de 97 M USD (10 Mds KES). Cette suspension, qui pourrait faire l'objet d'un appel par la CBK, devrait conduire à ce que les nouveaux billets ne soient pas imprimés ni diffusés afin la fin de l'année 2018 selon les analystes.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : les membres de la diaspora ougandaise invités à investir.**

Lors d'un évènement à destination de la diaspora tenu la semaine dernière à Kampala, la direction de la Banque centrale d'Ouganda a invité les membres de cette dernière à transformer leurs transferts de fonds (remittances) en investissements directs afin d'aider au développement de leur pays. Selon la Banque centrale, les envois de la diaspora dépassent le milliard de dollars (3 600 milliards de shillings, soit 3,6 % du PIB), en augmentation de 21 % sur un an.

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : fin de l'éligibilité à l'aide publique au développement**

Du fait d'un revenu par habitant supérieur à 12 235 USD/habitant depuis trois ans, les Seychelles ont rejoint la catégorie des pays à revenu élevé. De ce fait, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) vient de retirer cet état insulaire de sa liste des pays éligibles à l'aide publique au développement publiée le 1^{er} janvier.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : restriction sur les paiements en devises par les tanzaniens et les résidents**

Le ministre des Finances et de la Planification, le Dr.Philip Mpango, a annoncé fin 2017 la modification de la loi de 1992 sur le change afin de limiter l'utilisation des devises étrangères dans les transactions locales. Pour protéger le shilling tanzanien, tous les biens et services devront être étiquetés et payés en shillings tanzaniens à compter du 1^{er} janvier 2018. Seuls les produits destinés aux touristes et non-résidents et quelques services logistiques pourront être libellés et payés en devises, sous réserve de présentation d'un passeport par le client.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : mise en place de mesures pour élargir l'assiette fiscale**

Les autorités tanzaniennes ont lancé le 2 janvier une vaste campagne d'enregistrement des contribuables pour s'assurer de l'identification d'un million de contribuables potentiels (personnes privées et petites entreprises) par un numéro d'identification fiscal (Taxpayer Identification Number, TIN). De plus, les petites entreprises devront payer leur contribution dans les 90 jours suivant la date d'enregistrement de leur activité. Celles-ci payaient jusqu'ici l'impôt selon une estimation préalable par la Tanzanian Revenue Authority (TRA). L'objectif de recettes fiscales en 2017/18 est de 7,7 Mds USD, soit 14,4 % du PIB. En six mois (juillet à décembre 2017), la TRA a collecté 3,5 Mds USD soit une augmentation de 8,5 % par rapport à la même période en 2016/17 (3,2 Mds USD).

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Cameroun : appui budgétaire de 200 M USD (112,8 Mds FCFA) de la Banque mondiale dans le cadre du programme avec le FMI

Il s'agit de la 1^{ère} tranche d'une enveloppe globale de 400 M USD dédiée à l'appui aux politiques de développement pour la consolidation budgétaire et la croissance inclusive. La 2^{ème} tranche (100 M USD) et la 3^{ème} (100 M USD) seront respectivement décaissées en 2018 et 2019 sous condition de réalisation de certaines réformes notamment : la réduction de la dépense fiscale liée à l'impôt direct, l'adoption d'un nouveau code des marchés publics, le déploiement du Système informatique de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde de 2^{ème} génération (Sigipes II), l'opérationnalisation des récents actes de l'OHADA relatifs à la gestion des établissements publics.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : deuxième décaissement de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI

Le conseil d'administration du FMI a validé le 20 décembre 2017 la première revue du programme soutenu par la FEC. Cette validation a permis le décaissement de 117,2 M USD (65 Mds FCFA), ce qui porte à 288,5 M USD (160 Mds FCFA) le total des décaissements du FMI au profit du Cameroun dans le cadre du programme triennal 2017-2019. Pour mémoire, le premier décaissement (171,3 M USD) est intervenu à l'issue de la conclusion de l'accord avec le FMI en juin 2017.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : soutien financier de la BAfD au secteur agricole

La Banque Africaine de Développement a accordé un prêt de 1,2 Md FCFA à la société de transformation et de développement agricole (Sotrader), chargée de mettre en œuvre le programme d'aide à l'agriculture GRAINE. Ces fonds devraient notamment permettre de renforcer les capacités productives des coopératives et des planteurs engagés dans la culture du palmier à huile, de la banane, de la tomate, du manioc et du piment, mais également faciliter l'accès de ces entreprises aux services financiers. Le programme « Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés » (GRAINE) vise à développer le secteur agricole, identifié comme porteur pour l'économie gabonaise.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : deux nouveaux prêts de la Banque mondiale

Le Parlement a validé l'accord de financement conclu entre le gouvernement éthiopien et l'AID qui prévoit l'octroi d'un prêt de 600 M USD pour financer le programme « richesse partagée via des services équitables ». Ce programme entend favoriser l'accès équitable aux services de base et renforcer les systèmes de responsabilité au niveau décentralisé. La Banque a par ailleurs accordé un prêt de 170 M USD pour accroître la productivité et la qualité dans les secteurs de la pêche et de l'élevage. Selon les dernières données de l'OCDE, l'Ethiopie a reçu 3,23 Mds USD nets au titre de l'aide publique au développement en 2015, ce qui en fait le 1^{er} bénéficiaire en Afrique et le 4^e au monde.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : ratification de l'accord de prêt de l'AFD pour la construction d'un nouvel abattoir**

Le parlement éthiopien a ratifié l'accord de prêt de 70,5 M EUR de l'Agence française de développement (AFD) pour la relocalisation et l'expansion des abattoirs d'Addis-Abeba. Le projet permettra de doubler la capacité de production des abattoirs, en passant de 400 000 à 810 000 animaux abattus chaque année. Il fournira en outre des services de mise aux normes pour les marchés locaux et internationaux, ce qui devrait stimuler les exportations de viande et produits carnés de l'Ethiopie. Le projet devrait être achevé d'ici 2022.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : expansion de l'aire de stationnement de l'aéroport d'Addis-Abeba**

Ethiopian Airports vient de lancer un appel d'offres pour entreprendre l'expansion de l'aire de stationnement de l'aéroport international Bole, d'Addis-Abeba. Actuellement, l'aéroport peut accueillir 53 avions et avec l'expansion prévue, l'entreprise espère accueillir 10 avions supplémentaires. Cette expansion s'inscrit dans le cadre du projet d'agrandissement global de l'aéroport pour un coût de 345 M USD (9,4 Mds BIR), qui devrait lui permettre d'accueillir à terme 22 millions de passagers par an contre 9 millions actuellement. En outre, un projet de construction d'un nouvel aéroport international dans la périphérie de la capitale est également à l'étude.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : bilan de l'aide publique au développement en 2016**

Selon la direction générale de la coopération (DGCOOP), l'aide reçue par le Burkina Faso en 2016 de ses partenaires techniques et financiers est estimée à 1 095 M USD (916 M EUR) dont 70,3 % sous forme de dons, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2015. L'aide multilatérale reste dominante (60,7 %) comparée à l'aide bilatérale (36,3 %) et à la contribution des ONG (3 %). Les trois principaux pourvoyeurs de dons en 2016 sont la Banque mondiale (205 M EUR), l'Union européenne (195,8 M EUR) et le système des Nations Unies (144 M EUR). Les principaux prêteurs sont la Banque mondiale (274 M EUR), le FMI (48,8 M EUR) et la France (47,2 M EUR).

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : l'UE décaisse plus de 30 Mds FCFA en appui budgétaire**

L'Union européenne a décaissé une seconde enveloppe de 30 Mds FCFA (46 M EUR) en faveur du Niger, destinée à financer des projets de développement socio-économique et de lutte contre la migration irrégulière. Ce paiement s'ajoute aux 67 M EUR déjà versés au 1^{er} semestre 2017 au profit du Trésor public nigérien et porte le montant total des décaissements d'appui budgétaire de l'UE à près de 113 M EUR (74 Mds FCFA) en 2017. Il s'agit de la 2^e tranche d'un programme d'appui budgétaire de quatre tranches.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : le Niger et le Maroc consolident leur coopération

A l'issue de la 4^e session de la commission mixte Maroc-Niger, tenue fin décembre 2017, les deux pays ont signé 16 accords de coopération. On relève : un accord-cadre relatif aux bourses de formation, un mémorandum d'entente entre les académies diplomatiques, la fixation du tarif du timbre de visa d'entrée à 500 dirhams au 1^{er} janvier 2018, une convention entre la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) du Maroc et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) du Niger, un accord entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN), un accord relatif aux services aériens et de l'application pour 2018-2025 de l'accord de coopération touristique.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : projets d'infrastructure prévus par l'État en 2018

Dans son discours à la nation le 31 décembre 2017, le président nigérien Mahamadou Issoufou a présenté les réalisations attendues en 2018 dans le domaine des infrastructures, à savoir notamment : l'inauguration de l'échangeur Diori Hamani, la reprise effective des travaux du barrage de Kandadji dont la mise en eau devrait intervenir en 2020, les travaux de la centrale photovoltaïque de Gorou Banda et de la centrale hybride d'Agadez, l'hôpital de référence de Maradi, la route bitumée Zinder-Magaria-frontière avec le Nigéria, les routes bitumées Balléyara-Filingué, Balléyara-Loga, Madaoua-Bouza-Tamaské, Tchadoua-Mayahi et Maradi-Madarounfa.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : bilan 2017 du Programme d'appui au développement à la base (PRADEB)

Sur la période 2013-2017, un investissement de 5,5 Mds FCFA (8,4 M EUR) a permis d'offrir des aides à 5 000 jeunes et 15 000 femmes en termes de formation, d'équipement et de financement. Plus de 280 000 personnes ont eu accès à l'électricité dans le cadre de leurs activités économiques à travers la mise en place d'infrastructures d'énergie décentralisée, et 7 000 emplois ont été créés. En 2017, le taux d'exécution physique du programme a été de 90 % et le taux de réalisation financière s'est situé à 81 %.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : trois appuis budgétaires de la Banque mondiale pour un total de 88,4 M EUR

Trois accords de financement ont été signés entre le Togo et la Banque mondiale pour un montant total de 58 Mds FCFA (88 M EUR), dont 38 Mds FCFA (58 M EUR) sous forme de dons. Il s'agit : du Projet de gouvernance économique financé par un don de 8 Mds FCFA (12 M EUR) avec la contribution additionnelle de l'UE pour 3,3 Mds FCFA (5 M EUR), du Programme d'appui à la gestion fiscale et aux réformes d'infrastructures de 30 Mds FCFA (46 M EUR) et du Projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie financé par un prêt de 20 Mds FCFA (30,5 M EUR).

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Congo-Brazzaville : levée de l'embargo sur les œufs

Par note circulaire du 15 décembre, le ministère du Commerce a levé l'interdiction d'importation des œufs en provenance de France, des Pays-Bas de Belgique et d'Italie prononcée le 16 août 2017, suite à l'affaire du FIPRONIL. Il a estimé que les mesures prises pour garantir la protection sanitaire du consommateur congolais étaient remplies. L'aéroport Roissy-Charles de Gaulle étant le point de sortie européen des œufs à destination du Congo, les autorités congolaises n'avaient pas souhaité établir de distinction d'origine, se contentant de raisonner en termes de « centrale d'achat ».

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : fin des subventions sur le maïs

Le ministère de l'Agriculture a annoncé la fin des subventions à l'importation sur le maïs pour la nouvelle année 2018, ouvrant ainsi la voie à la remontée des prix dès janvier. La suppression de ces dernières devait être effective dès août 2017, mais l'augmentation du prix des céréales, portée par de mauvaises récoltes imputables à la sécheresse, avait conduit le gouvernement à reporter la mesure à deux reprises. Le prix du paquet de maïs, fixé légalement à un seuil maximum de 0,9 USD (90 KES) jusqu'alors, devrait augmenter d'au moins 0,20 USD (20 KES) dès le mois de janvier 2018. Le ministre de l'Agriculture, Willy Bett, a justifié cette mesure par le nombre important de sacs de maïs importés, actuellement en circulation sur le marché.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : démarrage de l'usine de sucre Omo Kuraz II

L'usine sucrière Omo Kuraz II a commencé sa production en janvier 2018, avec un retard en raison de précipitations importantes dans la zone (les essais de production avaient débuté en mars dernier). L'usine a la capacité de broyer 12 000 tonnes de canne à sucre par jour et produira 60 MW d'électricité par an à partir des déchets de la canne à sucre, dont 40 MW alimenteront le réseau électrique national. La construction d'Omo Kuraz II a débuté il y a 3 ans pour un coût de 6,67 Mds ETB (330 M USD) sur financements chinois. L'Ethiopie prévoit de produire 4,9 millions de tonnes de sucre et d'exporter pour près de 600 M USD à l'horizon 2020 grâce à la construction de 13 nouvelles usines.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le zonage agro-industriel de la filière coton est désormais effectif

Six sociétés cotonnières (CIDT, Ivoire Coton, COIC, Seco, Sicos 2.0 et Global Coton) et la direction du Coton et de l'anacarde ont signé une convention rendant effective le zonage agro-industriel du bassin cotonnier. Le zonage est valide pour une période de 7 ans renouvelable et fera l'objet d'évaluations périodiques.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : un don de 7,5 Mds FCFA de la BAD pour développer l'agrobusiness

La Banque Africaine de Développement (BAD) vient d'octroyer un don de 7,47 Mds FCFA (10,7 M EUR) à l'Etat togolais dans le cadre du Programme d'appui à la promotion de l'agrobusiness (PAGPA). Le programme s'articule autour de deux volets : le renforcement de la mobilisation des recettes internes et de la gestion des investissements publics dans le secteur agricole, ainsi que l'appui à la promotion des agropoles. Le PAGPA a pour principaux objectifs la diminution du délai de transfert de propriété (de 283 jours à 60 jours), la réduction du déficit de la balance commerciale agricole (de 64 Mds FCFA à 30 Mds FCFA) à travers notamment l'opérationnalisation de zones de transformation agricole.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Ethiopie : signature des premières conventions d'achat d'électricité

Ethiopian Electric Power (EEP) a signé ses premières conventions d'achat d'électricité avec Corbetti Geothermal et Tulu Moye Geothermal. Celles-ci portent sur deux projets de centrales géothermiques – l'un à Corbetti, l'autre à Tulu Moye – dotées d'une capacité de production de 500 MW chacune. Pour le premier projet, EEP a accepté de payer 0,075 USD/Kwh et pour le second – financé par Meridiam - le prix sera de 0,069 USD/Kwh. C'est la première fois que l'Ethiopie signe des accords d'achat d'électricité à grande échelle avec des producteurs privés. Il faudra toutefois attendre au moins sept ans pour que les deux centrales, qui ont chacune nécessité 2 Mds USD d'investissement, puissent tourner à plein régime.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : tarif de l'électricité réduit de moitié le weekend pour le secteur industriel

La gazette officielle en date du 22 décembre a acté la baisse des tarifs de l'électricité en heures creuses, pour les grandes entreprises et les industriels. A la réduction des tarifs nocturnes, effective depuis le 1^{er} décembre, s'ajoute une réduction de 50 % des prix de l'électricité consommée les week-ends et jours fériés. Le rabais s'appliquera les samedis et jours fériés entre 14h et minuit et le dimanche, toute la journée. Cette décision s'inscrit dans la politique du gouvernement visant à faire baisser les coûts de production, afin d'attirer les investisseurs et par ricochet, faire baisser le coût des biens de consommation, afin de rendre les produits Kenyans plus compétitifs sur les marchés internationaux.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : modification de la structure des tarifs de l'électricité à partir d'avril pour les ménages**

La Commission Réglementaire de l'Energie (ERC) a annoncé le 8 janvier la prochaine mise en place d'un tarif uniforme, non communiqué à ce jour, pour le secteur résidentiel, afin de lisser les factures des consommateurs et de refléter le coût réel de l'électricité. Actuellement, le tarif de l'électricité pour le secteur résidentiel est appliqué par paliers. Un ménage paie ainsi 2,5 KES/kWh (0,024 USD/kWh) pour les 50 premiers kWh consommés, puis 12,75 KES/kWh (0,12 USD/kWh) pour les 1 450 kWh suivants, et enfin 20,57 KES/kWh (0,2 USD/kWh) au-delà. A partir d'avril, la modification de la structure des tarifs de l'électricité pour le secteur résidentiel devrait pénaliser les petits consommateurs (moins de 50 kWh/mois), et alléger la facture des ménages très consommateurs.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : hausse des tarifs de la JIRAMA**

Dans le cadre du redressement de la compagnie publique d'électricité JIRAMA, les tarifs d'électricité ont été révisés à la hausse au 1^{er} janvier. Le 29 décembre, l'Office de Régulation de l'Electricité (ORE) a approuvé une nouvelle grille tarifaire qui acte une augmentation globale de 8,5 % des prix, mais touchera surtout les entreprises. Ces dernières paieront désormais 710 MGA/kWh en heure de pointe sur tout le territoire, soit une hausse de 10 %. Les particuliers consommant moins de 25 kWh/mois ne seront pas touchés par cette hausse – le tarif restant à 141 MGA/kWh dans tout le pays – mais une augmentation, différenciée selon les zones de 4 % en moyenne, sera appliquée au-delà de ce seuil.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : la multinationale chinoise TBEA investit dans la transformation de la bauxite**

Le ministre des mines et Mme Wu Wei, vice-présidente de la société Tebian Electric Apparatus (TBEA), ont signé une convention portant sur la production et la transformation locale de la bauxite guinéenne. Le projet estimé à 3 Mds USD (2,5 Mds EUR) comprend la création d'une usine d'alumine, la réalisation d'une fonderie d'aluminium, la construction d'un chemin de fer et d'un port minéralier. La production de la bauxite débuterait en 2019 et celle de l'alumine en 2021. Le projet pourrait créer plus de 10 000 emplois directs et indirects.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : la BOAD finance une garantie de 11,4 M EUR pour le secteur électrique**

La BOAD finance une garantie de 7,5 Mds FCFA (11,4 M EUR) qui couvre partiellement l'emprunt obligataire de 30 Mds XOF (45 M EUR) destiné au financement du Plan d'actions prioritaires 2016-2019 de la compagnie d'électricité sénégalaise (SENELEC). Estimé à 285 Mds FCFA (434,5 M EUR), ce plan devrait conduire à l'amélioration de la qualité des produits et des services énergétiques fournis par la SENELEC.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

Services

▼ Djibouti : réduction des tarifs des services dans le port de Doraleh

Le gouvernement djiboutien a annoncé que les tarifs des services du port polyvalent de Doraleh (DMP) allaient baisser de 45 % en moyenne. Jusqu'à présent, les navires payaient entre 17 000 et 25 000 USD en moyenne pour les frais de ports, de stationnement, de chargement et déchargement, en fonction de leur taille. Inauguré en 2017, ce port multifonction s'étend sur 690 hectares et a nécessité plus de 580 M USD d'investissements. Plus grand port du pays, connecté aux réseaux routier et ferré et doté d'équipements lui permettant d'accueillir 100 000 navires et de gérer 8,8 millions de tonnes de marchandises par an, il incarne la volonté de Djibouti de devenir le principal hub régional.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : diversification des connexions routières éthio-djiboutiennes avec la construction de trois nouvelles routes

Le ministre des Transports éthiopien a annoncé que trois autoroutes reliant l'Ethiopie à Djibouti sont en construction. La première passera par les villes Afar d'Awash et Mille ; la deuxième par Awash, Dire Dawa, Meiso et Dewale ; la troisième reliera le port de Tadjourah avec les régions Afar, Tigrée et Amhara. Ces projets visent à alléger la pression qui pèse actuellement sur la principale route reliant les deux pays. Leur coût n'a pas encore été précisé. Avec la finalisation prochaine de la voie de chemin de fer, ces projets contribueront à renforcer l'intégration entre l'Ethiopie et Djibouti.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : interruption de M-Shwari pendant la semaine de Noel

La plateforme de services bancaires mobiles, M-Shwari, lancée conjointement en 2012 par Safaricom et Commercial Bank of Africa, a été rendue indisponible du 24 au 30 décembre 2017, suite à un problème de maintenance du système. En conséquence, les utilisateurs se sont retrouvés dans l'impossibilité d'accéder à leurs comptes d'épargne et de dépôt. Alors que M-Shwari compte aujourd'hui plus de 21 millions d'abonnés pour un montant total de dépôts de près de 6,5 Mds USD, l'interruption du système pendant la semaine de Noël, où les besoins de transactions sont particulièrement élevés, pose la question de la fiabilité des systèmes de paiement mobile et du risque associé pour l'économie nationale, en cas de défaillance.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : Ewa Air assure la liaison Tananarive – Majunga pour Air Madagascar

Depuis le 15 décembre, un ATR 72 de la filiale mahoraise d'Air Austral assure les vols entre les villes malgaches de Tananarive et de Majunga, dans le cadre d'un contrat de location ACMI (Aircraft, Crew, Maintenance, Insurance) signé avec Air Madagascar. Cet accord a été conclu dans l'attente de l'opérationnalisation de Tsaradia, nouvelle filiale de la compagnie nationale malgache, prévue pour le 1^{er} trimestre 2018. Basée à Mayotte et détenue à 52,3 % par Air Austral, Ewa Air ajoute cette liaison aux vols directs existants entre le chef-lieu de Mayotte, Dzaoudzi et les villes malgaches de Majunga, Nosy-Be ainsi que Diégo-Suarez. Le partenariat a abouti malgré l'annulation début novembre des deux vols hebdomadaires d'Ewa Air entre Dzaoudzi et Tananarive, pour manque de rentabilité.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : de nouveaux appels d'offre remportés par des entreprises chinoises dans le secteur des transports**

Le ministre des Travaux Publics, des Transports et des Communications, le professeur Makame Mbarawa, a annoncé l'attribution par le gouvernement le 11 décembre 2017 d'un appel d'offres de 313 M USD à quatre entreprises chinoises pour les deux projets routiers de Tabora - Koga et de Mbinga - Mbamba Bay. Le contrat de modernisation de 432 km de routes, financé par la BAD, porte sur une durée de trois ans. L'appui de la BAD au secteur des transports routiers vise notamment la réhabilitation de 35 % du réseau national.

✉ beatrice.alperte@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Maurice : connectivité aérienne : vers une fréquence quotidienne Maurice-Kenya**

Selon les derniers chiffres publiés par Statistics Mauritius, un protocole d'entente a été signé entre Air Mauritius et Air Kenya visant à l'établissement courant 2018 d'une fréquence quotidienne assurée par les appareils des deux compagnies en partage de code. Cela devrait permettre à Air Mauritius d'avoir accès plus facilement à divers pays comme l'Ouganda, le Rwanda, la Côte d'Ivoire, et de tirer profit de l'établissement prochain d'un vol direct d'Air Kenya vers New York. De leurs côtés, les clients d'Air Kenya devraient pouvoir utiliser Maurice pour se rendre en Australie ou Asie.

✉ hugues.reydet@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : mise en service de la ligne ferroviaire électrifiée Addis Abeba-Djibouti**

La ligne ferroviaire qui relie la capitale éthiopienne Addis-Abeba à Djibouti est entrée en service le 3 janvier 2018. Cette ligne stratégique permettra d'améliorer la chaîne logistique en réduisant la durée du trajet entre Addis-Abeba et Djibouti à 10 heures (contre 2 jours actuellement par camion). Les tarifs appliqués pour les marchandises sont de 0,034 EUR/tonne et démarrent à 0,021 EUR/km pour les passagers. D'une longueur de 756 km, cette ligne ferroviaire a été construite par les sociétés chinoises CREC et CCECC sur financement de l'Exim Bank of China pour un coût de 4,2 Mds USD.

✉ pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : fermeture de cinq banques commerciales par la Banque centrale**

La Banque centrale de Tanzanie (BoT) a résilié la licence de cinq banques et les a placées en liquidation judiciaire, une décision justifiée par le non-respect d'exigence des fonds propres. Le gouverneur de la Banque centrale a déclaré que Covenant Bank, Efatha Bank, Njombe Community Bank, Kagera Farmers' Cooperative Bank et Meru Community Bank n'atteignaient pas le seuil de capital obligatoire de 894 073 USD (2 Mds de TZS), violant ainsi les exigences de la loi de 2006 sur les banques. Ces banques représentaient 0,38 % du capital total du secteur bancaire en Tanzanie. Cette décision intervient quelques semaines après que le président Magufuli ait donné des directives à la BoT afin que toutes les banques « non performantes » soient fermées.

✉ beatrice.alperte@dgtrésor.gouv.fr

▼ Bénin : le pays rejoint l'Initiative ouest-africaine sur l'itinérance gratuite

ARCEP (Bénin) et ARTP (Sénégal) ont signé un accord par lequel le Bénin devient le 8^{ème} pays africain à rejoindre le protocole d'Abidjan sur l'itinérance gratuite. Entré en vigueur le 31 mars 2017, il repose sur: la gratuité de la réception des appels venant des États signataires, la tarification au prix local des appels émis et un dispositif commun de lutte contre la fraude. Dans les faits, elle ne concerne que la réception des appels (limite de 300 minutes par mois) et n'est effective que dans cinq des sept pays qui s'y sont engagés. La Côte d'Ivoire et le Sierra-Leone n'appliquent pas encore l'initiative, faute d'accord avec les opérateurs téléphoniques.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : la télévision numérique est arrivée au Burkina Faso

Le Burkina Faso a lancé officiellement son passage à la Télévision numérique terrestre (TNT) le 28 décembre 2017. L'investissement total représente 45 Mds FCFA (69 M EUR), dont la moitié vient du pool bancaire Bank of Africa-Burkina. Le service couvre une vingtaine de villes et une trentaine seront couvertes à partir de février 2018. Les travaux, confiés à l'entreprise espagnole BTesa, sont achevés à 70 %. A ce jour, une dizaine de chaînes occupent le paysage audiovisuel burkinabè.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : vols directs d'Abidjan vers les Etats-Unis dès le 1^{er} semestre 2018

Le président Alassane Ouattara a annoncé, dans son discours à la nation, la mise en place de vols direct depuis Abidjan vers les Etats-Unis dès le 1^{er} semestre 2018. La Côte d'Ivoire est la principale plateforme aéroportuaire de la zone économique et monétaire ouest-africaine, avec plus de deux millions de passagers.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : lancement de la ligne Paris-Bamako par la compagnie aérienne Corsair

Présidée par le ministre du transport et du désenclavement M. Moulaye Ben Hamed Boubacar, la cérémonie d'ouverture des activités commerciales de CORSAIR à Bamako s'est tenue le 9 janvier 2018. Une perspective de 5 vols/semaine a été annoncée par M. Pascal Izzaguire, PDG de Corsair, en partenariat avec la compagnie aérienne Aigle Azur. La compagnie aérienne dessert actuellement Dakar (1 vol/jour) et Abidjan (5 vols/semaine). Le vol inaugural est prévu au 30 janvier 2018.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Gabon: record de production pour l'entreprise française Comilog

La Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe français ERAMET, qui exploite un gisement de manganèse à Moanda, dans la province du Haut-Ogooué, a produit, transporté et embarqué 4 millions de tonnes de manganèse en 2017. Avec ce record de production, Comilog renforce sa position de leader mondial dans l'industrie du manganèse et permet d'engranger des résultats financiers positifs au moment où les cours du minerai sont relativement élevés.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon: partenariat entre Gabon Télécom et Axione pour la sécurisation de la fibre optique

Sous le patronage du ministre de l'Economie numérique, M. Bilie-By-Nze, un partenariat a été signé entre Gabon Télécom et la société française Axione, filiale de Bouygues Energies & Services qui assure le contrat de Délégation de Service Public (DSP) numérique. Cette entente vise à mutualiser les moyens des deux entreprises, afin d'agir efficacement lors de défaillances sur les deux câbles de fibre optique sous-marins, Sat-3 et ACE. En cas de panne, un basculement automatique sera ainsi opéré d'un réseau à l'autre. Condition indispensable au développement du secteur numérique, l'accès au haut débit est une priorité gouvernementale.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : Transinvest Construction Ltd, filiale locale du Groupe Colas, retenue pour un contrat de 110 M USD

Le Central Procurement Board (CPB) vient d'allouer le contrat pour le programme intitulé « Décongestion routière » au consortium mené par Transinvest Construction Ltd (filiale à 100 % de Colas) en partenariat avec les sociétés General Construction et Bolloré. Ce contrat porte sur la construction de nouvelles routes et ouvrages d'art destinés à décongestionner l'accès à la capitale. 14 groupements ont soumissionné pour ce projet dont les études de faisabilité ont été réalisées par la Korean Expressway Corporation. Les travaux devraient commencer au cours du premier trimestre 2018.

✉ huguesreydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Seychelles : la firme indienne Technofab Engineering Limited retenue pour la construction de l'usine de traitement des eaux usées sur l'île de La Digue

Il s'agit du premier projet de station d'épuration sur la troisième île la plus peuplée du pays, d'un montant total de 16 M USD financé par des prêts de la Banque européenne d'investissement, de l'Agence française de développement et de la Société des services publics des Seychelles : la PUC. En complément, un second contrat pour la modernisation de 20 stations de pompage a également été octroyé à Technofab par les trois bailleurs pour un montant de 11 M USD.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : le Port Autonome de Cotonou prochainement en gestion déléguée**

Le ministère des Infrastructures et des Transports a mis en place un comité pour mener les négociations avec la société Port of Antwerp International SA, filiale du port d'Anvers (Belgique), en vue d'aboutir à la conclusion d'un mandat de gestion du port autonome de Cotonou en 2018.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le premier centre incubateur de PME ouvre au 1^{er} trimestre 2018**

Le premier centre incubateur de PME devrait ouvrir ses portes à Abidjan, au cours du 1^{er} trimestre de 2018, selon le ministre du commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME. Le centre va permettre à des porteurs de projets et à des entreprises de se doter des outils nécessaires au développement de leurs activités. Trois autres incubateurs sont prévus à Yamoussoukro, Bouaké et San Pedro. Actuellement en Côte d'Ivoire, le taux de disparition des entreprises dans leurs 5 premières années est de 70 à 80 %. L'accompagnement apporté aux PME en termes d'appui-conseil et de formation vise à réduire significativement ce taux.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Congo-Brazzaville : Osiane 2018 se tiendra du 17 au 20 avril à Brazzaville

La deuxième édition du salon des technologies de l'information et de l'innovation « Osiane 2018 » se tiendra du 17 au 20 avril 2018 au Palais des congrès de Brazzaville sur le thème : Le développement économique et le défi de l'industrie du futur. Organisé par l'association Pratic - qui œuvre pour la valorisation des NTIC sur le continent africain -, avec l'appui de l'Agence congolaise de régulation des postes et des communications électroniques – ARPCE, ce salon sera une plateforme d'échanges et de rencontres, de promotion de la culture numérique comme facteur d'enrichissement des entreprises et d'amélioration des politiques publiques. La première édition a eu lieu en avril 2017.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : visite de l'émir du Qatar

L'émir du Qatar, Sheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, était à Ouagadougou le 21 décembre 2017, dans le cadre d'une tournée ouest-africaine. Les deux chefs d'État ont signé un accord sur la santé incluant un don du Qatar de 14 M USD (12 M EUR) pour le renforcement des services de l'hôpital de Bogodogo. Des possibilités de prêts bonifiés qataris auraient été évoquées en marge de la visite par la Présidence burkinabè pour : la construction de 10.000 logements à Ouagadougou ; le financement de la rocade autour de la capitale ; le cofinancement de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou. Une mission burkinabè devrait se rendre prochainement à Doha pour approfondir les discussions sur les investissements qataris au Burkina Faso.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr

anne.cussac@diplomatie.gouv.fr

tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :

objectifafrique_daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prénom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

